MÉLANGES: DES OUTILS POUR LES TROUVER

Cette fiche a pour objet de définir ce qu'est un mélange, de préciser quel est son intérêt documentaire, de donner des clés pour trouver ces mélanges ainsi que les différents articles qui les composent.

PLAN DE L'ARTICLE

- 1. Définition
- 2. Intérêt
- 3. Trouver des mélanges dans les catalogues de bibliothèques
- 4. Trouver des articles de mélanges

1. Définition

Dans le **Trésor de la Langue française** (dictionnaire de la langue française des XIXème siècle et XXème siècle), on trouve la définition suivante du terme "Mélanges" :

"Titre d'un ouvrage composé d'articles réunis et dédiés à un maître par ses amis, ses collaborateurs, ses disciples, en hommage à ce maître et portant sur la discipline dans laquelle il s'est distingué."

Les Mélanges sont donc caractérisés par le nom de la personne à laquelle les Mélanges sont dédiés (le dédicataire) et composés d'articles (appelés aussi "contributions") écrits par différents auteurs.

2. Intérêt

Les Mélanges sont particulièrement importants dans le domaine du droit. Ils recèlent une information scientifique de haut niveau car ils sont le plus souvent réalisés en l'honneur d'un grand professeur de Droit, à l'occasion de son départ à la retraite, par exemple.

Les contributions sont écrites par des spécialistes du domaine de prédilection de la personne à laquelle les Mélanges sont dédiés.

3. Trouver des mélanges dans les catalogues de bibliothèques

Des documents difficiles à identifier

Les titres de Mélanges sont extrêmement variés.

En français par exemple, ils peuvent être qualifiés par : "Mélanges", "Liber amicorum", "Offerta", "Etudes", "Hommage", "Ecrits", "Essais", "Regards croisés", "In memoriam" ou ne pas être qualifiés par un terme spécifique.

Ils peuvent être "dédiés à", "en l'honneur de", "à la mémoire de", "offerts à", "en souvenir de", "en hommage à",...

Ils peuvent enfin être le résultat d'un colloque en hommage au professeur honoré. En général, un titre annonçant le thème général des contributions est ajouté mais ce n'est pas toujours le cas. En revanche, ce titre contient presque toujours le nom de la personne à laquelle les Mélanges sont dédiés.

Pour toutes ces raisons, l'identification des volumes de mélanges dans les catalogues de bibliothèque est délicate. Il est utile de connaître les spécificités des notices bibliographiques qui décrivent les mélanges afin de les y retrouver. Ces spécificités concernent :

- L'identification de la nature du document
- L'identification du dédicataire

L'identification de la nature du document

Les notices bibliographiques qui décrivent ces mélanges comportent un mot-clé pour décrire ce type de document bien spécifique.

En France, les bibliothèques utilisent le mot sujet « Mélanges et hommages ».

Ainsi pourra-t-on isoler les mélanges juridiques en recherchant le mot clé « mélanges » dans la recherche avancée dans des catalogues tels que le Sudoc ou le Catalogue général de la BnF.

Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, les bibliothèques utilisent le terme «Festschriften».

L'identification du dédicataire

Il existe là aussi des pratiques nationales spécifiques.

En France les notices bibliographiques qui décrivent un volume de mélange portent un second titre constitué du terme « Mélanges » suivi du nom du dédicataire (ex : [Mélanges. Doumbé-Billé, Stéphane]).

Il est donc possible d'identifier des mélanges en cherchant dans la zone de titre le terme « mélanges » et en zone sujet le terme « droit » si l'on souhaite par exemple établir une liste de mélanges juridiques présents dans un catalogue de bibliothèque.

Pour trouver un recueil de mélanges dédié à une personne précise, il est possible d'interroger dans la zone du titre le terme « Mélanges », suivi du nom et du prénom du dédicataire (ex : mélanges doumbé billé stéphane).

Les pays anglo-saxons entrent parfois le nom du dédicataire en tant qu'auteur, suivi de la mention « honouree », ou « honoree ».

Exemple dans le catalogue de la Library of Congress : Ermida Uriarte, Oscar, honouree

4. Trouver des articles de mélanges

Les notices bibliographiques qui décrivent les volumes de mélanges n'en dépouillent généralement par les articles : elles n'indiquent pas les titres des contributions ni les noms de leurs différents auteurs. Plusieurs initiatives permettent cependant d'identifier non seulement des mélanges mais aussi les articles qu'ils contiennent :

Consultation de sommaires de mélanges :

- <u>Tables de mélanges</u> (document format PDF) : table réalisée par Mélanie Jaoul, maître de conférences en droit privé à l'université de Montpellier, et donnant accès aux sommaires de Mélanges (573 titres de Mélanges actuellement répertoriés). Cette table est mise à jour régulièrement (dernière mise à jour avril 2025 avec Maëlle Sivy, documentaliste à l'université de Grenoble Alpes, et Seongjin Park).
- <u>Table des mélanges francophones en Droit V. 1.0</u>: table réalisée par Quentin Le Pluard, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Caen-Normandie, et Tommy Leroux, doctorant en droit. Donnant accès aux sommaires de 1001 Mélanges actuellement, elle a été publiée en avril 2025 sur HAL et a vocation à être régulièrement mise à jour, la dernière version étant disponible sur le site https://melanges.org/.

Bases en accès libre :

- La bibliothèque de Paris II donne accès à un catalogue des articles de revues et de Mélanges recensant les Mélanges disponibles dans les différentes bibliothèques du réseau documentaire de l'université Paris II Panthéon-Assas. Il est possible de filtrer la liste des résultats par "Type de sources" : "article de mélanges ou de colloques". Le référencement n'est pas exhaustif, mais il est très complet à partir de 2000 et on peut retrouver des mélanges jusqu'en 1888.
- La **bibliothèque universitaire de Toulon** propose, de même, un dépouillement de <u>Mélanges juridiques</u>. Plus de 500 Mélanges sont dépouillés à ce jour. Une recherche par mots du titre des contributions ou par auteur est proposée ainsi qu'une recherche par dédicataire.
- Gallica: quelques Mélanges, antérieurs à 1930, sont disponibles en texte intégral sur Gallica. Pour les retrouver, indiquer "Mélanges" dans le champ "Titre" en recherche avancée, puis affiner les résultats de la recherche en filtrant par "Thème" > "Droit". Actuellement, une dizaine de Mélanges en droit ont été numérisés dont :

- Mélanges Fournier (1929)
- Mélanges d'histoire du droit et de critique. Droit romain, par A. Esmein (1886)
- Mélanges de jurisprudence, par Pierre-Louis Lacretelle aîné (1778)

Bases sur abonnement:

- Les éditions Dalloz proposent une collection "Etudes, Mélanges, Travaux", consultable en texte intégral, à partir de la base de données Dalloz Bibliothèque, accessible dans de nombreuses bibliothèques universitaires. Actuellement, une quarantaine de Mélanges sont consultables en ligne dans la base Dalloz Bibliothèque. Il est possible d'effectuer une recherche en texte intégral dans ces ouvrages.
- Certains Mélanges ont été dépouillés dans la base Le Doctrinal (cf <u>fiche Jurisguide</u>). Une petite centaine d'ouvrages sont référencés dans cette base, pour en connaître les titres il est possible de consulter l'onglet "<u>Liste des Mélanges</u>" (les derniers Mélanges dépouillés datent de 2020).

Sous forme papier:

- Xavier DUPRE DE BOULOIS, Bibliographie des mélanges : droit français, Paris : Éditions La Mémoire du droit, 2001, 799 p. : recense des contributions antérieures à l'année 2000, avec près de 730 Mélanges dépouillés. Les contributions y sont classées par domaines de droit. Cet ouvrage propose aussi un index des matières (domaines juridiques) et des auteurs, ainsi qu'une table des Mélanges par dédicataire.
- Pierre LAMBERT, Les droits de l'homme dans les "Mélanges", Paris : LGDJ, 2012, 383 p. : répertorie les articles de mélanges parus après 1948 en anglais et en français, sur les droits de l'Homme.
- Louis VOGEL, Les introuvables du droit comparé : 1993-2003, Paris : Éditions Panthéon-Assas, 2004, 653 p. : bibliographie d'articles de mélanges, colloques et ouvrages collectifs, sur le droit comparé et le droit étranger.

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>